

CERCLE DES NAGEURS DU PAYS MORNANTAIS

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION SAISON 2017-2018

assurances. Prière de remplir un bulletin par membre d'une même famille.

Merci d'écrire de façon très lisible (en majuscules) pour éviter toute erreur de retranscription tant pour les licences que pour les Nombre d'inscriptions pour la famille :

| Prénom : | |
|--|---|
| ······································ | |
| | |
| : | |
| '/ Nom du titulaire du tél 1 : | |
| / Nom du titulaire du tél 2 : | |
| @ | |
| NATATION COURSE | NATATION SYNCHRONISEE |
| GROUPE COMPETITION 230€ □ | EQUIPE Hippocampe 220€ □ |
| GRPE MAITRE COMPET 230€ □ | AUTRES EQUIPES 250€ □ |
| GPE MAITRE PERFECTION ^T 210€ □ | BNSSA 230€ (+ frais ANNEXE) |
| os dispositions nécessaires en cas d'accident (app os de mon enfant (ou de moi-même) sur le site i , affiches, etc). ace du Règlement Intérieur du club et m'engage | pel d'un médecin ou intervention des internet officiel du club ainsi que sur tout à le respecter ou le faire respecter par |
| _ | u nageur et des parents (le cas échéant) |
| | MATATION COURSE GROUPE COMPETITION 230€ □ GRPE MAITRE COMPET 230€ □ GPE MAITRE PERFECTION 210€ □ AUTORISATIONS ET REGLEI s dispositions nécessaires en cas d'accident (approximate de la conséquences qui en résulteraient en cas de matalle de la conséquences qui en résulteraient en cas de matalle de la conséquences qui en résulteraient en cas de matalle de la conséquence de la conséqu |

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez- vous adresser au «CNPM ».